

erdregesvres

le mag

www.cceg.fr - suivez-nous sur     



ÉNERGIE

L'énergie solaire, un atout
pour notre planète...
et notre territoire !

© Science in HD

Promoteur immobilier & aménageur foncier



PÉRION

Réalisations

Engagé dans la vie de nos territoires depuis 1966



6 Rue de Thessalie - 44240 LA CHAPELLE / ERDRE
www.perion-realizations.com
 Un terrain à vendre, contactez-nous : 02 28 01 28 30

UN PROJET DE RENOVATION ?

Faites appel à :



Rénovation Extension

MAÇON
PLAQUISTE
ELECTRICIEN
CARRELEUR
PLOMBIER

- ✓ Rénovation totale
- ✓ Salle de bain
- ✓ Extension
- ✓ Cuisine



- ✓ Entreprise générale du bâtiment
- ✓ Votre projet de A à Z : étude + réalisation
- ✓ 1 équipe de 18 personnes à votre service
- ✓ Plus de 650 références chantiers

VIGNEUX LA BAULE 02 40 63 14 41

Retrouvez-nous sur www.domestis-renovation.fr



Edito

Du Mont Juillet à l'île de Mazerolles jusqu'au château du Haut Gesvres, l'automne repeint nos paysages de ses couleurs rougeoyantes et annonce déjà la fin de l'année...

Je vous invite comme souvent à aller découvrir à pied, à vélo, cette magnifique campagne qui fait le charme de notre territoire.

Le rythme des saisons doit aussi nous rappeler que le temps est précieux, le temps présent, et le temps futur. Ce futur, nous le voulons sur une planète propre, vivante avec une nature préservée.

Ce futur, nous le voulons sur une planète propre, vivante avec une nature préservée.

Ce nouveau numéro du MAG consacre son dossier aux Énergies Renouvelables. Vous découvrirez qu'ensemble, les élus de la communauté de communes, vous tous habitants, entreprises, nous pouvons agir contre le réchauffement climatique, et beaucoup de projets en ce sens sont déjà visibles sur tout le territoire ! Le salon des ÉCOLAB'S du 20 novembre prochain se veut

lui aussi tourné vers le développement durable, à travers l'Éco-construction, et une attention particulière portée sur les rénovations énergétiques.

Le temps peut aussi être celui des bilans, vous lirez alors celui de la promotion 2021 de la Coopérative Jeunesse de Services, qui nous révèle une jeunesse engagée, entreprenante, la même qui a fait le succès du Job Date'tudiant, une édition en ligne... dans l'air du temps donc.

Je n'oublie pas le temps que nous devons consacrer aux autres, aux plus fragiles, aux isolés ou encore nos aînés. Aussi qu'il s'agisse du Transport Solidaire ou de la grande enquête sur l'habitat intermédiaire des seniors, je me réjouis de voir que le temps de la solidarité est sans fin sur notre territoire.

Enfin puisque nous parlons du « temps », évoquons aussi celui que nous devons prendre pour nous évader, nous divertir, nous nourrir de culture, et pour cela, laissez-vous guider par l'agenda culturel...

À tous et toutes, je souhaite le meilleur,

Yvon LERAT
Président de la communauté de communes



VIGNEUX DE BRETAGNE
NORT SUR ERDRE
HÉRIC



L'informatique à votre service.

- TRANSMISSION ET ACCOMPAGNEMENT
- CONSEIL ET MISE EN ŒUVRE
- GESTION DE VOTRE INFORMATIQUE
- VENTE DE MATÉRIEL ET DE LOGICIEL

Arnaud PIOCHE - 06 70 80 78 81 - service@arnofomatique.fr - <https://arnofomatique.fr>



LA LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

LA LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE
POUR LES PERSONNES ÂGÉES
 Dans toutes les communes d'Erdre Gesvres





02 40 19 68 67 - domirepas.fr

Sommaire

4 . ACTUALITÉS

6 . ZOOM

Rénovez en toute sérénité, SERENHA est là
 Habitat intermédiaire des seniors
 Défi déclis

8 . DOSSIER

L'énergie solaire au secours de notre planète... et de notre territoire !

12 . ZOOM

Les ÉCOLABS' 2021

14 . INITIATIVES ÉCO

Coopérative Jeunesse de Services 2021
 Retour sur le Job Date'tudiant
 Rallye des services aux personnes

16 . ZOOM

L'assainissement, tout un programme

18 . PRÈS DE CHEZ VOUS

Le Gesvres et le Cens : 2 rivières à préserver

19 . CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

20 . AGENDA

22 . VOS SERVICES

DÉCHETS

Broyez les déchets verts pour en faire une ressource pour votre jardin !

Le broyat est idéal en paillage pour protéger vos plantations, enrichir le sol et gagner du temps dans l'entretien de votre jardin (moins de désherbage, arrosage...).

Comment procéder ?

Vous pouvez broyer à la tondeuse : les brindilles fraîchement taillées (moins de 1 cm de diamètre), les feuilles, les fanes...

Pour les tailles - plus grosses - de haies, d'arbres ou d'arbustes plus grosses, il faut utiliser un broyeur à végétaux.

Bénéficiez de -50% sur la location d'un broyeur à végétaux.

Renseignez le formulaire d'inscription en ligne sur www.cceg.fr.

Contactez les loueurs partenaires pour avoir plus de précisions sur le matériel (diamètre autorisé, adapté aux résineux...).

DÉCHETS



Les déchèteries passent aux horaires d'hiver

À compter du mardi 2 novembre 2021, les déchèteries fermeront à 17h au lieu de 18h.



En novembre, réduisons encore plus les déchets !

Au quotidien, vous avez déjà adopté des gestes qui réduisent vos déchets, tels que : cuisiner au lieu d'acheter des plats emballés, aller à la Recyclerie, acheter des produits en vrac, mettre un Stop Pub sur sa boîte aux lettres...

Ce mois-ci et notamment pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, qui se déroule du 20 au 28, vous pourrez découvrir d'autres gestes (sous réserve du contexte sanitaire) :

Le 3 novembre : initiation à la réparation au Repair café à Sucé-sur-Erdre

Le 6 novembre : initiation à la réparation au Repair café à Vigneux-de-Bretagne

Le 6 novembre : ramassage de déchets dans la nature avec Vigneux Zéro Déchet

Les 11 et 12 novembre : animation jardin zéro déchet aux pépinières du Val d'Erdre à Saint-Mars-du-Désert

Le 24 novembre : visite du site de Treffieux où sont enfouies les ordures ménagères (sur inscription : coordination.prevention@smcna.fr), et animations pour tous (réemploi d'objets, fabrication de produits ménagers...)

Le 27 novembre : RDV chez l'Habitant : « Chez Caroline à Treillières, venez découvrir l'utilisation des déchets verts selon les pratiques de la permaculture et du sol vivant » (sur inscription : nathalie.brachet@cceg.fr)

Le 27 novembre : installation d'un composteur collectif avec « Les jardins de la Pacha » à Vigneux-de-Bretagne

Les 29 et 30 novembre : animation don de matériaux réutilisables à la déchèterie de Sucé-sur-Erdre

Retrouvez plus de précisions (horaires, lieux...) dans le programme d'actions complet sur www.cceg.fr ou www.serd.ademe.fr

MOBILITÉ

Le Transport Solidaire : déplacez-vous en bonne compagnie à prix réduit

Le principe existe désormais depuis plusieurs années partout en France. Géré par des associations ou des CCAS, le transport solidaire est le moyen de locomotion qui permet aux personnes isolées, sans véhicule, d'effectuer des déplacements de proximité (rayon de 50 kms) à prix réduit, grâce à la solidarité de conducteurs bénévoles.

C'est un service d'appoint utilisé "en dernier recours" (lorsqu'il n'y a ni bus, ni transport remboursé par l'Assurance Maladie, ni transport à la demande adapté...). Pour un rendez-vous chez le médecin, se rendre dans un magasin, ou simplement rejoindre un groupe d'amis pour telle ou telle activité... il suffit, comme on le ferait avec un taxi, de réserver sa course.

Sur notre territoire, la première association de Transport Solidaire est née à Nort-sur-Erdre, mais on en trouve aujourd'hui à Fay-de-Bretagne, Héric, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Les Touches en passant par Treillières et Grandchamp-des-Fontaines, autant dire que la couverture de ce service s'étend sur tout le territoire.



Dans la pratique, toute personne qui souhaite faire appel à ce service devra verser une adhésion annuelle à l'association (5 €). Puis pour réserver son transport, il faut contacter le référent en précisant sa demande (motif du déplacement, lieu, date et heure souhaités) de préférence au moins 48H à l'avance. Le référent vous rappelle pour confirmer et préciser les conditions de transport. Le jour J, votre chauffeur vient vous chercher à votre domicile. Au retour, le conducteur fait signer une fiche de mission et encaisse le montant de la prestation (0,35 €/km avec un forfait de 3 € pour les trajets inférieurs à 10 kms). Un service oui, mais le transport solidaire porte dans son nom des valeurs d'échanges, d'empathie envers les plus fragiles au plus isolés et que l'on soit chauffeur bénévole ou bénéficiaire, le temps d'un voyage suffit à créer des liens.

+ d'infos www.cceg.fr

Le saviez-vous ?

5190 élèves d'Erdre & Gesvres, de la maternelle à la terminale, empruntent chaque jour, depuis la rentrée, les 84 cars scolaires Aléop !

Chaque nouvel élève de petite section, CP ou 6e ainsi que les nouveaux inscrits aux transports scolaires, a reçu à son domicile un gilet vert fluorescent fourni par la Région. Alors n'oubliez pas : de jour comme de nuit, porter son gilet vert, **c'est rester vi(e)sible !**

URBANISME

C'EST NOUVEAU ! Déposez votre demande de permis de construire ou d'aménager en ligne

Le GNAU (Guichet Numérique d'Autorisation d'Urbanisme) est un Téléservice dédié à l'urbanisme. Jusqu'à présent, ce dispositif de dématérialisation ne concernait que 3 demandes d'autorisation d'urbanisme : les certificats d'urbanisme de simple information et opérationnels, les déclarations préalables, ou encore les permis de démolir. Ce dispositif vient d'être généralisé aux demandes de permis de construire et de permis d'aménager.

Accessible aux particuliers, entreprises, professionnels de l'urbanisme (notaires, architectes, maîtres d'œuvre...), le dépôt, gratuit, se fait en ligne, via un lien présent sur les sites des communes et/ou celui de la communauté de communes.

Le portail GNAU, bien connu des habitants désormais, se compose de trois parties : s'informer, formuler, transmettre ; on peut ainsi consulter la cartographie, le zonage et les règles du PLUI et bien sûr formuler une demande d'autorisation d'urbanisme, en envoyant les pièces requises dans les formats spécifiés.

Plus de souplesse, rien à imprimer, un suivi en temps réel de sa demande, et archivage de toutes les demandes déposées... nul doute que les habitants s'emparent rapidement de ce dispositif élargi pour tous leurs projets de construction ! **Retrouvez le guichet numérique sur cceg.fr**

Pour toute demande de renseignement urbanisme vous devez vous rapprocher de votre Mairie.

RÉNOVEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ, SERENHA EST LÀ !

SERENHA, ce service intercommunal dédié aux particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique existe désormais depuis 2016, et ça fonctionne plutôt bien : plus de 100 projets sont accompagnés chaque année par le conseiller de la plateforme. Aujourd'hui ce sont ses usagers qui en parlent le mieux. Témoignages.



M. Julien F. - Saint-Mars-du-Désert

« Nous avons acheté notre maison en 2020. même si elle était habitable nous avons tout cassé pour ne garder que la toiture et les murs extérieurs avec l'idée de rénover cette maison à notre goût. Rapidement j'ai consulté les sites internet d'aides liés à la rénovation et cherché localement qui pourrait nous accompagner, et j'ai trouvé SERENHA ! Le premier rendez-vous a pu se faire rapidement, et même si nous savions ce que nous voulions, nous avons reçu de très bons conseils : 3 scénarios possibles de travaux d'économie d'énergie nous ont été présentés avec des éléments très factuels, de coûts, et retours sur investissement et d'aides financières mobilisables pour chacun. Finalement nous avons choisi la pompe à chaleur, plus chère au départ mais plus rentable à long terme. Le montant de nos travaux s'élevait à 80 000 euros, un bureau d'études a pu certifier que les travaux engendreraient près de 60% d'économie d'énergie, et donc nous avons pu bénéficier de l'aide « Rénovation Globale » de PrimRénov, soit 3500 euros (calculé sur nos ressources). Les certificats d'énergie ont représenté aussi une somme non négligeable de 8500 € (5000 € pour l'isolation, 1000 € pour les menuiseries, 2500 € pour la pompe à chaleur). Sans SERENHA nous n'aurions sans doute pas fait le bon choix, et serions passés à côté de certaines aides financières »

M. & Mme L. - Grandchamp-des-Fontaines

« Nous habitons à Grandchamp depuis 25 ans, et notre chaudière à gaz allait avoir 14 ans. Avant qu'elle ne tombe définitivement en panne, nous avons voulu la changer pour une chaudière à bois. Nous avons lu des témoignages dans le MAG sur l'accompagnement de SERENHA sur les travaux de rénovation énergétique, naturellement nous les avons contactés. Nous voulions une chaudière à bois et garder nos radiateurs, le bilan énergétique fait par le conseiller a validé et conforté notre choix (en termes de retour sur investissement et installations) ; nous avons même pu adapter notre module solaire existant (pour l'eau chaude). Le montant des travaux s'élevait à 23000 € mais nous avons pu bénéficier de deux aides financières (la prime énergie CEE, à hauteur de 600 € et 4000 € via la PrimRénov.) Les travaux ont duré une semaine (installation, mise en place du petit silo à bois, et plomberie nécessaire), on voulait aussi un artisan local, et sommes ravis d'avoir fait appel à la SARL Michau. C'est toujours un peu technique et compliqué de faire les bons choix et trouver les bonnes informations pour des travaux, aussi c'était important pour nous d'avoir un interlocuteur spécialisé, avec SERENHA, un service gratuit en plus, c'était parfait. »

1^{ère} étape : L'Espace FAIRE pour vous informer

L'Espace FAIRE, partenaire de SERENHA, vous propose un 1^{er} RDV (aux maisons de l'emploi de Grandchamp-des-Fontaines ou de Nort-sur-Erdre). Le conseiller vous informe sur les solutions techniques existantes en matière d'isolation et de chauffage et sur les aides financières mobilisables selon votre situation.

Pour prendre rendez-vous, contactez le **02 40 08 03 30** ou www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/

2^{ème} étape : La plateforme SERENHA pour vous accompagner

Après une visite à domicile pour réaliser une évaluation énergétique le conseiller SERENHA vous propose un accompagnement personnalisé (aide à la recherche de professionnels, l'analyse des devis et à la mobilisation de aides financières, jusqu'au lancement des travaux).

Plus d'informations : **02 28 02 01 11** ou www.serenha.fr

« Ces dernières années, avec l'arrivée de MaPrimeRénov, des offres à 1€ ou encore du démarchage téléphonique, beaucoup de ménages sont perdus et apprécient le travail de synthèse que propose le service SERENHA. Mon rôle est de donner un conseil neutre avec un objectif central : améliorer la performance du logement. Les projets sont nombreux et les entreprises du territoire ont un carnet de commande bien rempli à ce jour ! » Samuel Guérin, conseiller SERENHA.

HABITAT INTERMÉDIAIRE DES SÉNIORS, LA GRANDE ENQUÊTE, LA SUITE !

Après une première étude « quantitative » de l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise) sur les dynamiques socio-démographiques du territoire, le bilan confirme bien la nécessité de développer l'offre de logements à destination des seniors, pour répondre aux besoins liés au vieillissement de la population.

En parallèle, la CCEG a organisé une consultation citoyenne, des ateliers de libre expression, pour le volet « qualitatif » de l'étude sur « ce que doit être un logement intermédiaire ».



3 ateliers se sont tenus depuis le mois de juillet, avec un panel d'une soixantaine d'habitants de plus de 60 ans. Organisés par le service Habitat de la CCEG en partenariat avec les CCAS des 3 communes, Héric, Sucé-sur-Erdre et Nort-sur-Erdre, ces ateliers avaient pour objectif, de faire s'exprimer nos seniors sur l'habitat « idéal », maintenant ou dans un avenir relativement proche (5-15 ans), avec ou sans projet de changement de domicile.

Alors, quels sont les premiers enseignements à retenir de ces échanges ? L'habitat « idéal » est à proximité immédiate des services et commerces pour pouvoir s'y rendre à pied. Sont privilégiés les T2 ou T3 au T1 pour pouvoir accueillir la famille, avec de préférence un logement individuel de plain-pied, plutôt que du collectif, avec un espace privatif extérieur, jardin ou terrasse.

Nos seniors font le souhait également de rester « entre seniors » dans un même programme de logements, conscients d'un mode de vie différent des plus jeunes. Ouverts à une grande mixité, ils espèrent une certaine diversité parmi les locataires mais en évitant d'avoir des plafonds de ressources trop bas, au risque d'en exclure certains. Enfin la convivialité n'est pas oubliée et ils entendent bien pouvoir se rencontrer, dans une salle ouverte à tous prévue à cet effet, ou dans un espace vert avec des bancs pour les beaux jours...

Toutes ces suggestions nourriront le prochain plan d'actions en faveur de l'habitat intermédiaire pour construire à l'avenir des logements qui correspondront au mieux aux besoins de nos seniors.



Défi déclic

Les économies d'énergie c'est l'affaire de tous et les enfants ne sont pas les derniers à le penser, surtout à la maison ! Avec quelques astuces, des éco-gestes simples, faire des économies d'énergie (et donc des économies) est un jeu d'enfants !

Vous avez dit jeu ? C'est le moment alors de s'inscrire pour la nouvelle saison du Défi Déclic.

Première étape : sollicitez plusieurs familles, voisins, amis... constituez une équipe entre 4 et 8 foyers puis inscrivez-vous sur <https://defis-declics.org/fr/>. C'est parti ! vous voilà (presque) prêt à défier les autres équipes du territoire.

Seconde étape : on indique ses consommations de l'année précédente, on relève ses compteurs régulièrement tout au long du défi, on adapte ses gestes, on change ses habitudes pour consommer moins... Fin du défi, on compte les points avec une nouvelle consommation comparée à l'année précédente.

Une animatrice dédiée est là pour vous accompagner, vous remettre la mallette du défi pleine de conseils et de petits équipements, et vous faire participer aux soirées TupperWatt pour partager vos astuces !

Défi déclic c'est une moyenne 12 % d'économies d'énergie soit une épargne de 200 euros. Tentant non ?

Du 1^{er} décembre 2021 au 30 avril 2022. Inscrivez-vous dès maintenant sur defis-declics.org



L'ÉNERGIE SOLAIRE UNE RESSOURCE ESSENTIELLE POUR NOTRE PLANÈTE... ET NOTRE TERRITOIRE !

La planète se réchauffe, désormais c'est une certitude et la situation est préoccupante. Le dernier rapport du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) en témoigne, chiffres à l'appui, et parle d'un changement de climat généralisé, rapide et d'intensité croissante.

La situation est donc pour le moins tendue mais pas désespérée, il est encore temps d'agir, et les solutions existent...

Parmi ces solutions, les énergies renouvelables.

Pourquoi les énergies renouvelables ? Tout d'abord parce que les énergies non renouvelables dites fossiles comme le pétrole, le charbon, la tourbe et le gaz naturel sont limitées, et nous puisons tous les jours dans les réserves. Le prix de chacune de ces énergies, augmente et augmentera encore. Enfin et surtout la combustion de ces énergies fossiles est la première émettrice de dioxyde de carbone le CO₂, le tristement connu « gaz à effet de serre » à l'impact dévastateur pour notre environnement et responsable des changements climatiques. Il faut donc dès aujourd'hui non seulement baisser notre consommation d'énergie fossile mais multiplier les énergies renouvelables que la nature offre ou renouvelle rapidement et de manière constante,

comme par exemple ... le soleil.

Oui, l'énergie solaire est aujourd'hui notre meilleure alliée, une énergie propre, inépuisable, disponible pour tous, tout autour du globe et gratuite une fois les installations de production rentabilisées.

Dans le cadre de son PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) la CCEG s'emploie à ce titre, à développer les solutions, montrer l'exemple, soutenir toutes les initiatives citoyennes, accompagner tous les hommes et les femmes du territoire, bien décidés à être les acteurs d'un futur plus respirable ... sous le soleil !





Le dossier

L'implication de la CCEG en faveur de l'énergie solaire est manifeste sur notre territoire. Patrick LAMIABLE, Vice-président délégué à la transition écologique, à l'habitat et à la coopération et Adjoint de Vigneux-de-Bretagne, explicite pour le MAG, les actions de la CCEG.

Dans quelle mesure les actions de la CCEG en faveur de l'énergie solaire sont-elles tangibles pour les habitants ?

Patrick LAMIABLE : Je dirais qu'elles sont tangibles pour eux car les habitants du territoire sont partie prenante de notre projet de Stratégie de Développement Durable. Je m'explique : le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) est le fruit de plusieurs concertations citoyennes, de cette envie de faire ensemble, de travailler pour un objectif commun, une aspiration commune où la lutte contre le réchauffement climatique, le développement des énergies renouvelables, la maîtrise des consommations d'énergie et l'amélioration de la qualité de l'air sont inscrits dans les premiers articles de notre PCAET. À cet égard, nous nous sommes fixé comme objectif que tous les bâtiments publics neufs soient équipés de panneaux solaires photovoltaïques, ou à défaut soient en « PV-ready » c'est-à-dire prêts à être équipés. Aujourd'hui concrètement, nous avons déjà 3 sites de production en photovoltaïque sur la CCEG dont deux récents : le nouveau bâtiment des Restos du Cœur et le Siège de la Communauté de Communes. Il s'agit de donner l'exemple mais pas seulement. Ces réalisations permettent aussi de légitimer nos orientations, nos incitations à l'action pour que les entreprises du territoire choisissent elles aussi le photovoltaïque...

LM : Comment inciter, accompagner les entreprises dans ce changement ?

PL : En Erdre & Gesvres nous avons à cœur de créer un territoire citoyen. Les entreprises l'ont bien compris et notre collectivité est à leurs côtés justement pour qu'elles s'impliquent dans ce projet de développement durable. Dans cet objectif de territoire citoyen, la CCEG se doit d'être aussi plus prescriptive. Nous avons défini de nouvelles règles sur la partie Nord du parc d'activités Belle Etoile. Elles imposent notamment aux porteurs de projets d'entreprises qui souhaitent s'y installer qu'une partie de la toiture du futur bâti soit photovoltaïque (*au minimum 30 % de la surface du toit et atteignant un taux de couverture de 30 % minimum des besoins en électricité de la construction.*)

La CCEG a souhaité par ailleurs mettre en place un accompagnement des entreprises. Pour cela elle organise, en partenariat avec ATLANSUN, des réunions d'information sur les dispositifs solaires, tout en mettant en relation les porteurs de projet avec des acteurs spécialisés. Les entreprises qui s'installent doivent avoir les bons contacts et bonnes recommandations pour faciliter leurs démarches.

LM : Les communes du territoire ont-elles des projets en énergie solaire ?

PL : Oui, les projets se multiplient dans les communes, dont certains en

autoconsommation collective (on produit sur un ou plusieurs bâtiments et on consomme sur plusieurs bâtiments). Le plus souvent sur les communes, il s'agit de projets à l'échelle du patrimoine public ; aujourd'hui se pose la question d'ouvrir cette autoconsommation aux privés voire aux habitants.

Il s'agit vraiment d'un nouveau modèle de fonctionnement et il y a encore très peu de projets en France, notre territoire est vraiment précurseur et il est même à l'origine des évolutions réglementaires en la matière.

LM : Qu'en est-il de l'émergence de collectifs citoyens d'énergie renouvelable sur Erdre & Gesvres ?

PL : Il y a en effet plusieurs collectifs en cours sur le territoire. Je citerai bien évidemment le plus avancé, celui de Vigneux-Tournesoleil qui existe depuis 2009 avec un premier projet sur l'école Charles Perrault de La Paquelais. La commune et la SCIC Vigneux-Tournesoleil co-construisent un projet de panneaux photovoltaïques sur le périscolaire de la Paquelais; financement citoyen et autoconsommation collective sont les éléments clés de ce projet. Vigneux-Tournesoleil est vraiment une réussite qui me réjouit, et résume à elle seule notre ambition : notre futur en matière de développement durable repose sur le travail commun d'une collectivité avec ses citoyens pour un bien commun, en l'occurrence, une énergie partagée tout simplement. »

« Nous devons agir maintenant, pour nos enfants, nos petits-enfants, nous avons la responsabilité de leur offrir un monde meilleur »

Le dossier

LE CADASTRE SOLAIRE, UN NOUVEL OUTIL À VOTRE SERVICE

Le cadastre solaire est un tout nouvel outil développé par le SYDELA, avec le soutien du Département, qui permet de connaître le potentiel solaire des toitures du territoire.

La CCEG a mis en place un accompagnement pour les citoyens et les entreprises afin de connaître le potentiel solaire de leurs toitures.

VOUS VOULEZ VOUS RENSEIGNER ?

Vous voulez savoir si c'est opportun d'équiper votre toiture en panneaux solaires ?

Pour les particuliers : Prenez rendez-vous avec un conseiller F A I R E* au **02 40 08 03 30**

Pour les entreprises : Contactez ATLANSUN, réseau des acteurs professionnels de la filière solaire du Grand Ouest à **solaire.entreprises.CCEG@atlansun.fr**



LA CHASSE AUX IDÉES REÇUES !

Le photovoltaïque émet des champs magnétiques. FAUX

Il n'émet pas plus de rayonnements électromagnétiques que votre routeur wifi, votre téléphone portable ou votre radioréveil...

Le photovoltaïque n'est pas écologique car les panneaux solaires ne se recyclent pas. FAUX

Composés de verre, d'aluminium et de composants électroniques, ils sont recyclables. Un panneau solaire au silicium par exemple est recyclable à 96% quand la réglementation impose un taux de recyclage de 80%.

Le photovoltaïque c'est bien pour le Var, pas pour la Loire-Atlantique. FAUX

Ne pas confondre ensoleillement et rendement ! Le taux de rendement est en effet aussi satisfaisant dans le Sud, dans l'Ouest et jusque dans les régions du Nord.



LES ÉCOLABS' 2021 : Venez découvrir les acteurs locaux de la rénovation durable et de l'écoconstruction !

Pour cette troisième édition, le salon Les ÉCOLABS' 2021 devient le salon de la rénovation durable et de l'écoconstruction. Une évolution qui s'inscrit dans l'évolution même des réglementations, parmi lesquelles, la Réglementation Environnementale RE 2020, le décret Eco Energie Tertiaire, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire et enfin le Plan Climat Air Energie Territorial de la CCEG.



Les ÉCOLABS' 2021, des entreprises, des associations et des partenaires publics engagés dans la rénovation et la construction durable.

L'idée des ÉCOLABS' ? D'un côté, faire en sorte que les gens qui souhaitent rénover ou construire leur habitat trouvent, au même endroit, tous les acteurs nécessaires: conseils, financement, travaux... De l'autre, promouvoir les démarches développement durable et écoconstruction / éco-rénovation.

Un salon pour apprendre et se divertir !

Pendant toute la journée des ÉCOLABS', venez participer à la dynamique collaborative liée à l'écoconstruction du territoire. Sur différents stands vous pourrez, rencontrer les artisans de la rénovation durable et de l'éco-construction, les acteurs des filières biosourcées, et du réemploi, vous informer et

trouver des conseils gratuits pour une rénovation performante de votre habitat. Et ce n'est pas tout ! Toutes les heures, une mini conférence sur divers sujets : aides financières, qualité de l'air intérieur, choix des matériaux, focus sur les constructions biosourcées ou encore les enjeux de l'économie circulaire. Plusieurs expos temporaires liées à l'écoconstruction agrémenteront également votre visite.



Philippe Euzéat, Vice-président délégué au développement économique et à l'emploi

Le salon « Les ÉCOLABS' 2021 » vise, une nouvelle fois, à mettre en lumière auprès du grand public le savoir-faire et l'innovation des artisans du bâtiment sur notre territoire d'Erdre & Gesvres. Cette troisième édition prend une nouvelle orientation en affichant une volonté politique forte d'accompagner nos entreprises vers le déploiement d'une rénovation et d'une construction plus durables et respectueuses de notre environnement. Le secteur du bâtiment étant un des plus émetteurs de gaz à effet de serre, il est temps d'agir ensemble pour amorcer un changement franc vers une nouvelle approche de la rénovation et de la construction. Les élus du territoire, conscients de l'importance de ces enjeux, s'engagent d'ores et déjà pour prendre ce virage dans leurs projets communaux. Lors de ce salon, les acteurs de l'écoconstruction du territoire ainsi que les filières du biosourcé et du réemploi seront réunis pour apporter à nos concitoyens les clefs pour comprendre, imaginer, construire (ou rénover) leur habitat afin qu'il soit plus sain et naturel. Nous espérons que vous viendrez nombreux à ce salon qui promet de nombreuses rencontres et découvertes !



© industryview

Que disent les nouvelles réglementations liées à la construction ?

La Réglementation Environnementale RE 2020, sera applicable à partir du 1er janvier 2022 sur les habitations neuves, avec pour enjeu principal, la baisse des émissions de CO2 pour arriver à la décarbonation du bâtiment, par une sobriété en énergie et en matière, une efficacité des systèmes, le recours à des énergies Bas Carbone tout en prenant en compte l'économie circulaire avec obligation de réaliser une analyse de cycle de vie du bâtiment (depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la déconstruction en passant par la construction et l'exploitation).

Le décret Eco Energie Tertiaire sera applicable de son côté, à partir du 30 septembre 2022, sur les bâtiments tertiaires de plus de 1000m2 (bureaux, commerces, écoles...). Ce décret a pour objectif la réduction des consommations énergétiques des bâtiments (avec un objectif de -40% en 2030, -50 % en 2040 et -60% en 2050)

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire du 20 février 2020 doit, quant à elle, renforcer les dispositions vis-à-vis des déchets du bâtiment, comme par exemple le diagnostic avant démolition rebaptisé « diagnostic produits-matériaux-déchets » étendu désormais aux opérations de réhabilitation.

Le Plan Climat Air Energie Territorial de la CCEG, adopté en conseil communautaire du 18 décembre 2019 a bien-sûr toute sa place dans cette liste « réglementations » puisque son programme d'actions est en faveur de la réduction des consommations énergétiques, la réduction des gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, et la production d'énergies renouvelables. En lien avec la GTEC et le FSE, les objectifs quantitatifs et qualitatifs sont précis : rénovation thermique de 260 logements par an, structuration et promotion d'une filière écoconstruction avec en prévision plus de 500 logements neufs construits par an, la production de matériaux biosourcés sur le territoire, l'accompagnement du secteur du bâtiment dans les évolutions réglementaires pour soutenir l'emploi et la formation.

Focus sur les exposants du salon

Plus de 40 entreprises du territoire engagées dans la réflexion sur la construction durable (architectes, thermiciens, artisans labellisés RGE, entreprises labellisées Passivhaus.)

Près de 10 associations promouvant l'habitat naturel, les filières biosourcées et du réemploi et la formation à l'écoconstruction.

Nos partenaires publics avec l'ensemble des acteurs du réseau FAIRE (SERENHA, ALISEE, SOLIHA, DECLIC), l'animation des différents services publics CCEG, SMCNA en charge d'accompagner les dynamiques territoriales...

SALON DE LA RÉNOVATION, DE L'ÉCOCONSTRUCTION



**Samedi 20 novembre 2021 de 10h à 18h
GRATUIT**

Ouvert aux particuliers et aux professionnels
Petite restauration sur place
Salles Héraclès et Simone de Beauvoir
Rue Simone de Beauvoir -TREILLIERES

Visitez des maisons réalisées en matériaux biosourcés !

L'association Bâtir avec l'architecte propose deux visites de maisons intégrant des matériaux biosourcés sur Sucé-sur-Erdre.

Visites à 11h et 16h30 (mini-bus à disposition pour emmener les visiteurs au départ du salon)

Inscriptions à conomie@cceg.fr
ou au **02.40.12.32.91**

Renseignements & informations

Programme détaillé des visites et mini-conférences sur www.cceg.fr

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES 2021, UNE ÉDITION RÉUSSIE !

Toujours soutenue par la CCEG et l'Ouvre Boites44, la 5ème édition de la CJS, promotion renommée « la Teen's Services » a pris fin le 31 août.



Les 12 coopérants, de 16 à 18 ans, ont réalisé en 2 mois 20 missions, soit 390 heures, et 8112,39 euros HT de chiffres d'affaires. Ils sont jeunes entrepreneurs mais ont su proposer une réelle offre de service plurielle : la garde, le domaine agricole, la maintenance, le nettoyage, la logistique, les « divers ». Parmi les clients de la Teen's Services, les communes de Nort-Sur-Erdre, Grandchamp-des-Fontaines, Notre-Dame-Des-Landes, Petit-Mars, Casson, Fay-de-

Bretagne, la CCEG, le département 44, 4 particuliers et 1 association. Comme les années précédentes, la majorité du chiffre d'affaires est liée aux commandes passées par les collectivités. On citera par exemple la surveillance du site de la mine d'Abbaretz, l'accueil et la gestion administrative à la Mairie de Casson et la Maison de l'Emploi de Nort-sur-Erdre, du désherbage, nettoyage, travaux de peinture à la Mairie de Petit-Mars, celles de Notre-Dame-des-Landes et Fay-de-Bretagne,

la distribution de flyers pour le service culture de la CCEG.

Au-delà du salaire gagné, (401 euros net / coopérant), cette expérience professionnelle unique leur a permis de développer de nouvelles compétences qui leur seront utiles pour la suite de leur parcours. « Je suis arrivé sans trop de connaissance et en ressors aujourd'hui grandi » dira par exemple Kylian, membre de la Teen's Services !

RETOUR SUR LE JOB DATE'TUDIANT 2021, EN LIGNE



André Durand et Laurie Albert, postulante de la Maison de l'Emploi et de la Formation

Job date'tudiant 3ème édition, mais 3ème édition en ligne... En effet la Communauté de Communes a dû s'adapter au contexte sanitaire, en proposant une version 100% en ligne, le vendredi 19 et le samedi 20 mars 2021.

Le principe en revanche est resté le même : un même lieu pour faciliter la rencontre entre les jeunes (lycéens et étudiants) qui recherchent un emploi saisonnier et les entreprises de différents secteurs d'activités proposant des offres d'emploi. Les 165 jeunes inscrits avaient accès à une plateforme numérique où l'on pouvait trouver, quelques jours avant les entretiens, des informations sur les 15

entreprises participantes et des techniques de recherche d'emploi.

347 postes étaient proposés et 299 interviews-entretiens en visio ont eu lieu le jour J ! En parallèle un système de chat a été mis en place pour guider les jeunes dans leur recherche d'emploi. Une édition en ligne contrainte mais dans l'air du temps !



RALLYE DES SERVICES AUX PERSONNES, 5 JOURS DÉDIÉS À CES MÉTIERS ESSENTIELS !

La communauté de communes, en partenariat avec le Lycée de l'Erdre de Nort-sur-Erdre, a proposé en mai dernier une opération inédite sur notre territoire : Le Rallye des Services aux Personnes.

Dédié aux demandeurs d'emploi, salariés, personnes en reconversion professionnelle ou encore étudiants, ce Rallye avait pour objectif de faire découvrir, de manière originale et complète, le secteur des services à la personne.

Cette action coconstruite avec une douzaine d'employeurs du secteur (associations et entreprises de services aux personnes, EHPAD, des centres de formation, l'unité d'accueillant familial du département, ou l'établissement Epsylan et particulier Emploi) a permis à une soixantaine de participants de découvrir, les différents métiers du secteur, les employeurs,

l'environnement de travail, les conditions de travail, les publics accompagnés, les formations du secteur... Tout un programme fait de 45 ateliers et 6 thématiques. Les visiteurs ont pu ainsi aborder tous les sujets, comme par exemple « l'aide à la personne, et si c'était fait pour moi ? », « Montessori, une pédagogie au service des personnes dépendantes », « Bien manger : cuisiner simple, pas cher et équilibré », « l'aide à la toilette » ou encore « Le savoir être et le savoir-faire dans les services aux personnes » ...

Fort de ce premier succès et de cette mobilisation des structures des services aux personnes du territoire, une seconde édition devrait voir le jour en 2022. Rendez-vous pris !

Témoignages :

« J'ai reçu de très bons conseils pour réaliser un CV qui accroche l'employeur, notamment sur les compétences à faire ressortir »

« Les ateliers étaient bien préparés avec des conseils judicieux »

« Les intervenants ont su s'adapter aux participants, et ça c'est important ! »

« Un des ateliers m'a permis d'avoir le retour expérience d'une auxiliaire de vie dans une structure que je ne connaissais pas, c'était très concret »



L'ASSAINISSEMENT, TOUT UN PROGRAMME

L'assainissement se définit par 3 actions dans le circuit des eaux usées issues des habitations et des commerces, bureaux... **D'abord, la collecte, puis, l'épuration et enfin, la dispersion.**

Dans les bourgs et gros villages, l'assainissement est assuré par un réseau de collecte anciennement appelé « tout à l'égout » qui achemine les eaux usées vers une station d'épuration. En milieu rural, l'assainissement des eaux usées se fait via un assainissement individuel propre à chaque habitation.

L'objectif de l'assainissement est de rejeter des eaux traitées dans le milieu récepteur, le cours d'eau, sans le dégrader.

Sur Erdre & Gesvres, depuis le 1^{er} janvier

2020, l'assainissement collectif est une compétence de l'intercommunalité. A ce titre elle assure les travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux, la construction des stations d'épuration.

Elle travaille en outre sur chaque commune, via un contrat d'affermage, avec un délégataire (SAUR, SUEZ, STGS) qui doit assurer le fonctionnement desdits réseaux et stations d'épuration.

La compétence assainissement non collectif est plus ancienne sur l'intercommunalité puisqu'elle est assurée depuis le 2006 par Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et ce, pour plus de 10 000 foyers qui disposent donc d'un assainissement individuel. Le SPANC a différentes missions réglementaires comme

le contrôle des travaux, les contrôles de bon fonctionnement... mais aussi et surtout un service de conseil, d'information sur la réhabilitation, l'entretien, les techniques d'assainissement. **La collectivité aide par ailleurs les particuliers à réhabiliter leur assainissement individuel via une aide financière forfaitaire de 3000 € (sous conditions de ressources), renseignez-vous !**

Lors de l'élaboration du PLUI, les zonages d'assainissement ont été mis à jour. Ce zonage permet de délimiter les secteurs qui sont, ou seront desservis par l'assainissement collectif et les secteurs qui sont, seront en assainissement individuel. C'est le premier outil de planification de l'assainissement des eaux usées sur le territoire.

Et pour demain, un programme de travaux ambitieux

Depuis cette prise de compétence assainissement collectif, la CCEG a décidé d'engager un programme ambitieux d'investissement pour mettre à niveau les ouvrages d'assainissement et installations, garantir ainsi une meilleure qualité de traitement, s'adapter à une population grandissante et limiter dans les réseaux d'assainissement, les eaux « parasites » (eaux de pluie et/ou de nappes) qui augmentent inutilement les volumes d'eaux à traiter.

La station d'épuration d'Héric est actuellement en construction. (Montant des travaux : 2 110 000 € HT dont 500 700 € de subventions)

Sur Notre-Dame-des-Landes, la station de lagunage va quant à elle être en partie détruite, et une station d'épuration de type boues activées va être construite, dimensionnée pour traiter les eaux usées de 1 900 habitants.

(Montant des travaux : 1 900 000 € HT dont 256 875 € de subventions)

Enfin, une extension des réseaux d'assainissement a été réalisée à Grandchamp-des-Fontaines, sur les secteurs de la Loeuf et de Curette, à Notre-Dame-des-Landes sur le secteur de l'Epine, et dans le centre-ville de Treillières.

L'assainissement individuel n'est pas en reste et de nombreuses actions sont mises en place avec le programme de réhabilitation en lien avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, dont une solution technique « clé en main » et une aide financière de 5100 € par installation, pour les habitants qui effectuent une remise aux normes de leur assainissement.

POUR TOUTE QUESTION RELATIVE AU SPANC OU À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : 02 28 02 01 05

Que deviennent les « boues » issues du traitement des eaux usées ?

Le traitement des eaux usées génère ce que l'on appelle des boues et ce, quelle que soit la technique d'épuration. Ces boues sont incinérées ou valorisées en agriculture, via l'épandage de boues semi-liquides, ou le compostage.

En 2020 sur Erdre & Gesvres, on a produit 36 586 m³ de boues pour 22 agriculteurs qui participent activement à leur valorisation. Dans le contexte COVID, 2020 a été une année spécifique, aussi pour la gestion des boues. En effet, les eaux usées sont

elles aussi contaminées et si les virus sont éliminés dans l'eau traitée, ils se retrouvent systématiquement dans le déchet final : les boues. Pour éviter tout risque d'épandage de boues contaminées, les boues semi-liquides du premier semestre 2020 et toute l'année 2021 ont été directement évacuées sur la station d'épuration de Tougas (Nantes Métropole) pour être compostées. Le compostage assurant une hygiénisation parfaite, les boues ont pu ensuite être valorisées. Sur la seconde partie de l'année, un traitement sur les sites propres des stations d'épuration a été mis en place ; l'injection de chaux liquide dans les silos à boues permet une hygiénisation parfaite et donc un épandage classique.

NOS TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES !

Dans les toilettes, seul le papier hygiénique est autorisé. Les lingettes nettoyantes ou désinfectantes, protections périodiques, couches, préservatifs, et même mouchoirs doivent être jetés dans la poubelle. Les autres déchets comme des huiles de friture, produits chimiques, mégots, médicaments ou encore des objets sont évidemment à proscrire.

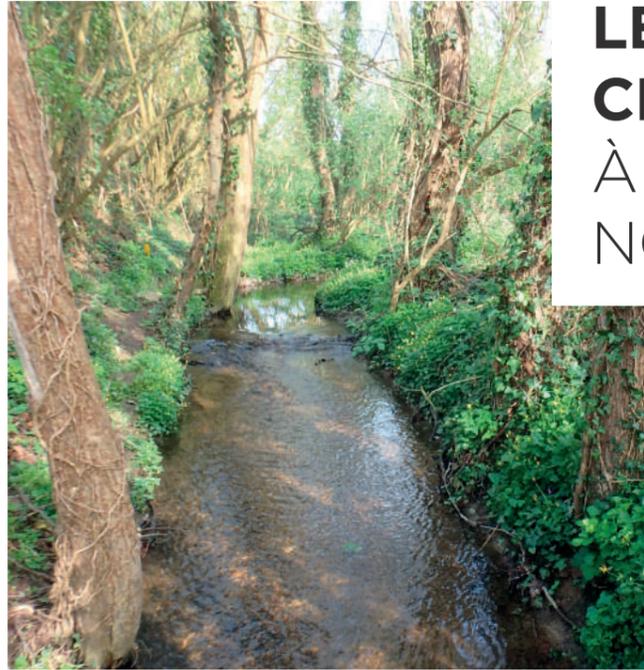
Tous ces produits créent des désordres dans le réseau d'assainissement qui nécessitent des interventions et donc des surcoûts importants, lesquels entrent dans le calcul de la redevance assainissement. Une autre bonne raison pour ne pas oublier que dans les toilettes, on ne met que du papier (hygiénique !).



SAGE 2022-2027, LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Le SAGE, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un document de planification à l'échelle du bassin versant de l'Estuaire de la Loire, où est situé le territoire de la CCEG. Le SAGE fixe les objectifs généraux et les dispositions qui permettent de gérer raisonnablement et durablement la ressource en eau sur le territoire de l'estuaire dans le respect de la directive cadre sur l'eau qui vise au bon état écologique des masses d'eau d'ici 2027.

Le SAGE 2022-2027 est actuellement dans une phase d'instruction suite à la consultation du public ; il sera validé par un arrêté inter préfectoral début 2022. Trois masses d'eau du territoire ont été fléchées « vitrine » au Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT) porté par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) : le Gesvres, le Cens et l'Hocmard (voir notre article page suivante). Les efforts en matière de reconquête de la qualité de l'eau seront focalisés sur ces 3 masses d'eau avec tout un programme d'actions pour la restauration des cours d'eau et la réduction des pollutions diffuses (essentiellement d'origines agricoles). Un programme mis en œuvre sur tout le territoire de 2023 à 2028.



LE GESVRES ET LE CENS : 2 RIVIÈRES À PRÉSERVER SUR NOTRE TERRITOIRE

Les rivières du Gesvres et du Cens traversent les communes de Vigneux-de-Bretagne et de Treillières avant de rejoindre l'Erdre sur la Métropole Nantaise. Près de 120 km de cours d'eau irriguent ainsi le territoire d'Erdre & Gesvres. Ces deux cours d'eau sont les seuls de Loire-Atlantique à être classés en catégorie « salmonicole » du fait de la présence naturelle de la Truite Fario.

Malgré une apparente qualité de l'eau, ces rivières sont pour autant jugées « moyennes » au regard de la réglementation qui impose le retour au « Bon état » (Directive Cadre Européenne sur l'Eau).

Les paramètres déclassant cette qualité sont notamment le niveau élevé de nutriments (phosphore total dans le Cens) et la faible concentration en oxygène nécessaire à la dégradation de la matière organique.

Soucieuses de préserver ce milieu riche en biodiversité et d'améliorer la qualité de l'eau, la communauté de communes Erdre & Gesvres et Nantes Métropole avec qui elle est associée, ont mené un diagnostic de ces bassins versants entre 2018 et 2020. Les résultats sont encourageants, près de 25% du linéaire de cours d'eau sont en « bon

état » avec notamment 10 km cumulés de ruisseaux à l'état naturel.

De manière à améliorer cet état, un programme de restauration et d'entretien a été développé à l'échelle de ces deux vallées.

Ainsi des travaux ambitieux de restauration seront engagés à partir de 2023. Dans le lit des rivières, il est prévu environ 12 km de renaturation par remise en fond de vallée des cours d'eau ayant été déplacés, recréation de méandres, recharge en sédiments ou encore diversification des habitats aquatiques. En plus de ces interventions, un entretien raisonné de la végétation et des embâcles (bouchons végétaux) sera effectué. Les obstacles à la remontée des poissons seront également aménagés ou supprimés pour permettre à nouveau un brassage des espèces.

Le saviez-vous ?

Une plaquette pédagogique, éditée sur chaque bassin versant, est disponible sur le site de la CCEG www.cceg.fr



Des actions dans les parcelles attenantes seront également proposées afin de limiter le ruissellement des terres et des polluants vers les ruisseaux (mise en place de haies, noues végétalisées...).

Toutes ces actions feront l'objet de suivis scientifiques à partir

de 2023 pour le territoire d'Erdre & Gesvres

La concertation sera au cœur de ce projet de manière à fédérer les propriétaires, les exploitants agricoles et les usagers à la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

PARTICIPATION CITOYENNE VERS UNE NOUVELLE ÉTAPE SUR LE TERRITOIRE ?

Les élus souhaitent impliquer les citoyens au cœur du nouveau projet de territoire, avec le Conseil de développement Erdre & Gesvres comme partenaire.



Les co-Présidents : Hervé HAMONIC, Magali LE PAIH et Robert JOUAN

Le 30 juin 2021, les élus communautaires ont adopté leur projet de territoire et se sont engagés à impliquer davantage les habitants et la société civile autour des **quatre objectifs** suivants :

- donner la possibilité aux citoyens de s'informer et de débattre
- faciliter la participation des citoyens dans leur diversité
- impliquer la société civile dans les politiques publiques
- favoriser l'initiative citoyenne au sein du territoire

Ils ont reconnu que le Conseil de développement contribuait déjà à ces objectifs par ses différentes actions et ont souhaité à cette occasion, réaffirmer le partenariat en s'engageant à lui donner les moyens nécessaires de poursuivre son action. Ils se sont aussi engagés à définir d'ici la fin de l'année 2021 la manière dont ils allaient agir concrètement de leur côté, pour répondre à ces objectifs dans le mandat à venir.

« Nous saluons cette ambition prise par les élus qui est un enjeu majeur pour les habitants, la cohésion et le dynamisme du territoire. Les habitants sont à la fois de plus en plus défiants de l'appareil politique mais aussi désireux de prendre part à la vie publique en étant associés de l'élaboration à la mise en œuvre des projets, tout au long des mandats, pas seulement avec un bulletin de vote. Les élus ont donc la responsabilité de restaurer la confiance et donner envie de prendre part à la vie locale par l'écoute, la transparence et la sincérité des dispositifs qui seront mis en place. Aller chercher les habitants dans leur diversité et soutenir les initiatives citoyennes sont nécessaires pour relever collectivement les défis du changement climatique. Nous savons que tout cela n'est pas chose facile, que cela demande beaucoup d'apprentissage côté élus et côté citoyens. Nous serons donc attentifs et soutenant pour construire ce chemin collectif. »

Les co-Présidents

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT INVITÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Cet été, pour la seconde année consécutive, le Conseil de développement a été convié par Richard FERRAND, Président de L'Assemblée Nationale à participer aux journées de « Dialoguer pour Agir » à l'Hôtel Lassay. Cette édition était consacrée aux enjeux et aux défis de la santé et du numérique : « Numérique et santé pour tous, quelles actions pour la santé publique de demain ? ». Les débats, les réflexions furent riches, les ateliers bien animés. Les 130 participants issus de la société civile, de la démocratie sociale, des collectivités, du monde académique, des professionnels de la santé et du numérique, des députés ont fait émerger plusieurs pistes d'actions présentées ensuite aux ministres concernés.



Conseil de Développement
Erdre & Gesvres
Une voix citoyenne

Le Conseil de développement est ouvert à tous les habitants et nous avons besoin de chacun pour agir. Rejoignez-nous !

www.voixcitoyenne.fr

HORS SAISON
LES ÉCHAPÉES CULTURELLES EN ERDRE & GESVRES



© Benoit Teissier

DEDALE

CIE BISSEXTILE / DANSE

26 NOVEMBRE 2021 | 20 H 30

L'Escale culture | 600 route de la papinière
- Sucé-sur-Erdre | dès 6 ans | 5 euros

Création autour du Labyrinthe, Dédale propose une entrée sensorielle dans l'univers passionnant de la mythologie grecque.

Dans une écriture chorégraphique mettant en jeu la performance physique, la contrainte et l'absurde, les grands thèmes mythologiques sont confrontés à la société d'aujourd'hui. Nous rencontrons Dédale, le Minotaure, Thésée, Ariane et Icare dans des situations faisant écho à notre vie quotidienne.

Avec poésie et humour, l'histoire est contée et l'imaginaire attisé. À l'image des enfants qui s'inventent un monde avec trois bouts de ficelles, les interprètes détournent, assemblent, construisent et intègrent le spectateur à leur jeu chorégraphique.

Plus d'infos sur ce spectacle : <http://cie-bissextile.fr/fr/accueil.html>

Spectacle présenté en partenariat avec l'Escale Culture

Représentations scolaires :

Jeu de 25 novembre à 10 h et 14 h et vendredi 26 novembre à 14 h

CADET D'EAU DOUCE

5 DÉCEMBRE 2021 | 16H00

CINÉMA LE GÉN'ÉRIC | Rue de l'océan - Héric | dès 6 ans | 5 euros

EKKO KINO / CINÉ-CONCERT

Surnommé « l'homme qui ne rit jamais », réalisateur, acteur, cascadeur et inventeur génial, Buster Keaton a su marquer le cinéma muet par son sens du rythme, la sophistication de sa mise en scène et sa poésie lunaire.

Dans ce film de 1928, nous suivons les aventures du jeune William Canfield, candide au grand cœur, tiraillé entre son père et son amour pour la belle Kitty, sur les eaux tumultueuses du Mississippi.

Pour la mise en musique, le groupe nantais Ekko choisit de s'affranchir des codes du cinéma muet en proposant une partition moderne : acoustique et électronique se mêlent pour offrir un regard nouveau sur ce film drôle, poétique et empreint d'humanité.



Représentations scolaires :

lundi 6 décembre à 10 h et 14 h et mardi 7 décembre à 10 h



© Michael Parque

FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE L'HIVER SERA COURT

SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021

À L'ESCALE CULTURE DE SUCÉ/ERDRE

Dans un florilège de films courts, vous voterez pour votre film préféré, qui recevra le "Prix du Public".

Les réalisateurs des films, présents dans la salle, répondront à vos questions.

En conclusion de la soirée, les lauréats recevront leur trophée, une œuvre de l'artiste plasticienne Simona Deprédurand.

Entrée gratuite, réservation à partir du 1er décembre :

<http://www.hiverseracourt.fr/resay>

Diffusion en streaming simultanée au live : <http://www.hiverseracourt.fr/live>

Ce festival bénéficie du soutien de Sucé-sur-Erdre et de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres. Il est organisé par **Aux Films de l'Erdre**, section "cinéma amateur" du Club Associatif Sucéen (association loi 1901).



LA 1ÈRE SOIRÉE HALLOWEEN AQUATIQUE !

LE SAMEDI 30 OCTOBRE À PARTIR DE 19H

Le samedi 30 Octobre 2021 à partir de 19h (et jusqu'à 23h), venez vivre la 1ère soirée Halloween aquatique aux Bassins d'Ardea à Nort sur Erdre !

À partir d'une formule tous inclus, frissonnez et passez un moment inoubliable au cœur des bassins !

Hot-dog, boissons, glaces, parcours de l'horreur, pop-corn de bienvenue, sons et lumières, animations sur les bassins, eau rouge, photobooth...

Tout sera réuni pour marquer les esprits ! À partir de 8 ans.

Réservations directement sur moncentreaquatique.com ou directement à l'accueil de votre centre !

Tarifs :

Adulte : 25€

Adulte abonné : 22€

Enfant : 17€ (de 8 à 17ans)

Enfant abonné : 15€

ESCAPE GAME AQUATIQUE AUX BASSINS D'ALPHÉA

Tentez d'ouvrir le trésor caché dans les eaux profondes des Bassins d'Alphéa à Treillères...



Fouillez, plongez, manipulez, résolvez mais surtout coopérez afin de sortir de l'univers aquatique.

Organisé en partenariat avec ONIRIUM

Tarifs et réservation auprès des Bassins d'Alphéa • Le Moulin des Landes • 44119 Grandchamp-des-Fontaines 02 28 43 43 30 / alphea@lesbassins.fr

Infos pratiques

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI À PROXIMITÉ DE VOTRE DOMICILE ?

Que vous soyez en recherche d'emploi, salarié, en congé parental... les conseillers de la Maison de l'Emploi et de la Formation sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre recherche.

Et n'oubliez pas ! Les offres d'emploi locales sont sur www.cceg.fr (rubrique Vos services)

VOUS ÊTES CHEF D'ENTREPRISE ET VOUS SOUHAITEZ RECRUTER ?

Vous trouverez, auprès de la Maison de l'Emploi et de la Formation, un service de proximité pour optimiser la gestion de vos ressources humaines et le parcours professionnel de vos collaborateurs. C'est également tout un centre de ressources d'informations et de veille qui est à votre disposition sur les données économiques locales, la législation du travail, les évolutions du secteur de l'emploi et de la formation.

Retrouvez ci-dessous les coordonnées de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

Vos services à portée de main :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

P.A Erette Grand'Haie
1, rue Marie Curie
44 119 Grandchamp-des-Fontaines

Tél. 02 28 02 22 40
contact@cceg.fr
www.cceg.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10
dechets@cceg.fr

SERENHA, votre service de rénovation énergétique

Tél. 02 28 02 01 11
contact@serenha.fr
www.serenha.fr

ENTREPRISES

Tél. 02 40 12 32 91
economie@cceg.fr

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

• 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94

• 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 10 85
emploi@cceg.fr

Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur www.cceg.fr

ASSAINISSEMENT

Tél. 02 28 02 01 05

• spanc@cceg.fr (non collectif)
• assainissement-collectif@cceg.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45

Permanences sur rendez-vous :

- le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes
- le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières
- le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain
- le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33
transport@cceg.fr

CENTRES AQUATIQUES

Les Bassins d'Ardéa
Route d'Héric, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 28 24 24 60
ardea@lesbassins.fr

Les Bassins d'Alphéa
Le Moulin des Landes, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 43 43 30
alpha@lesbassins.fr
www.lesbassins.fr

CULTURE

Saison culturelle :
Tél. 02 28 02 22 52
www.hors-saison.fr
billetterie@hors-saison.fr

Bibliothèques :
www.livreetlecture-cceg.net

Bourses initiatives jeunesse
mickael.bougault@cceg.fr
Tél. 02 28 02 22 40

Responsable de la publication :
Yvon Lerat

Coordination de la rédaction :
Axèle Bureau

Rédaction/conception :
Bénédicte Cartron,
service communication

Impression :
Goubault imprimeur
(30 300 exemplaires)

Régie publicitaire :
Ouest Expansion
Guillaume Doublet
02 99 35 10 10

Distribution :
Andégave communication
Dépôt Légal : à parution
ISSN : 2118-7886

Crédits photos/illustrations :
Service communication et les services de la communauté de communes

suivez-nous sur les réseaux sociaux !





Pépinières du Val d'Erdre
PRODUCTEURS DEPUIS 1977

PORTES OUVERTES
Du 11 au 14 Novembre 2021
de 9h à 18h

Toutes les plantes pour votre Jardin

VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS
Une équipe de professionnels à votre écoute

- ↳ Aide à la conception de votre jardin
- ↳ Magnolia, Camélia, Erable, Azalée...
- ↳ Bambous, Fougères, Rosiers, Fruitières...
- ↳ Haies, tendances exotiques, japonaises...

Les Places - 44850 Saint Mars du Désert - 02 40 77 48 63 - info@pve44.fr • Du Lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h





Directeur d'Agence : Stéven Martinez

TREILLIÈRES
NORT/ERDRE
SAFFRÉ

ESPACE FUNÉRAIRE L'Autre Rive (avec salle de cérémonie)
ESPACE FUNÉRAIRE Les Deux Rives
SALON FUNÉRAIRE de l'Isac
Organisation complète des obsèques
Contrats obsèques
Articles funéraires
Monuments-Marbrerie

Tél. 02 40 72 14 14

librairie lumignon

et maison d'édition

34 rue du Général Leclerc à Nort-sur-Erdre

du mardi au samedi
10h-12h30 et 14h30-18h30







littérature • jeunesse • BD
essais • neufs et occasions

ateliers, stages,
rencontres et dédicaces

COMMANDES ET RÉSERVATIONS :
librairielumignon.fr • librairies-alip.fr • 09 63 57 03 94
contact@librairielumignon.fr • [@librairiedulumignon](https://www.instagram.com/librairiedulumignon)

Remplacez votre chaudière avec **novoclim**



Jusqu'à **9 000€ d'aides***

Notre savoir-faire

Depuis plus de 13 ans, nous remplaçons des chaudières gaz ou fioul par des pompes à chaleur et vous accompagnons pour vos demandes de primes.

DEVIS GRATUIT 02 40 80 40 00
SHOWROOM À VIGNEUX
contact@novoclim.fr www.novoclim.fr

* montant des aides en fonction de vos revenus





LES ÉCO
LABS'

ÉDITION 2021 | SAMEDI

20 NOVEMBRE
TREILLIÈRES

10-18H
GRATUIT

SALON DE LA

RÉNOVATION &

DE L'ÉCO-CONSTRUCTION

Rénovation énergétique

Construction **durable**

**Salles Héraclès &
Simone de Beauvoir**



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Infos pratiques et programme sur www.cceg.fr

